

SUR L'ÉTAT MORAL DE LA SUÈDE.

On écrit à l'Ami de la Religion.

Dheime, le 1er. septembre 1843.

Monsieur le Rédacteur,

On vient de me montrer dans un de vos derniers numéros de juillet un article sur l'état de la Suède. C'est avec un extrême plaisir que j'ai vu qu'on commence enfin à s'occuper un peu de connaître ce pays si près de nous, et cependant moins connu en France, sous le rapport religieux et moral, que la Chine ou le Japon. Souffrez donc que je vous communique quelques éclaircissemens sur l'état moral de ce pays luthérien, tels que j'ai pu les puiser sur les lieux mêmes. J'espère qu'ils feront sur vos lecteurs la même impression salutaire qu'ils ont faite sur moi-même; je veux dire qu'ils les convaincront ou du moins les confirmeront dans leur conviction: que la religion catholique seule est capable de répandre ou de conserver la véritable civilisation dans le monde, en lui apprenant le vrai dogme et la vraie morale.

Pour atteindre mon but, je ne ferai que transcrire quelques notes de mon journal, que j'ai prises pendant les six premiers mois de l'année courante 1843, ou sur des feuilles ou d'après des bruits généralement répandus et accrédités. Ce ne sont donc pas des réflexions philosophiques ou théologiques que je vais vous adresser: je vous laisse ce soin, Monsieur le Rédacteur, si vous le jugez à propos; pour moi, je me borne à vous citer des faits, et des faits tout nus, me réservant seulement le soin de les éclaircir autant que je le croirai utile.

Il ne sera pas nécessaire d'averir qu'en Suède, comme dans tous les autres pays protestans, le dogme et la morale sont prêchés de par le roi, et que la police surveille le curé ou l'évêque, même dans ses sermons, qu'il est obligé de lire mot à mot, pour pouvoir les présenter ainsi, à la première réquisition, à ses juges dans la foi. Eh bien! quels sont donc les fruits de cette grâce royale dans le protestantisme? Que l'année passée le gouvernement norvégien s'est vu obligé de convenir: *Que, si l'état moral continue dans la même progression, au bout de deux ou trois décades d'années, la société se dissoudra d'elle-même, parce qu'on ne sera plus en état de contenir les coupables.* La Suède ne se trouve-t-elle pas dans un état analogue? On dit bien qu'ici les crimes diminuent: ainsi l'année passée il ne doit y avoir eu à Stockholm, sur une population d'environ 80,000 âmes, "qu'à peu près 3,900 personnes d'arrêtées par la police, 100 de la part du gouverneur, et à peu près 1,000 qui ont été jugées par le tribunal suprême (kammarsrætt) dont cependant une grande partie a été emprisonnée par la police. (*Aftonblad*, 10 mars 1843.)" Ainsi il n'y aurait plus qu'une personne sur 16 ou 17, tandis qu'on m'assure que l'année auparavant on en avait compté 1 sur 13 arrêtée par vol.

Si vous demandez la raison de tant de crimes, on vous dira que c'est ou la pauvreté ou l'abus de la boisson qui y pousse le peuple. Ainsi on vous dira, par exemple, "que dès 1837 la capitale comptait 13,100 personnes, par conséquent la 6e. ou 7e. partie des habitans, qui n'étaient pas en état de se soutenir elles-mêmes, mais qui, par défaut de travail ou par d'autres raisons, étaient tombées au point déplorable de mourir de faim et de froid, ou de vivre d'aumônes: 13,100 indigens! proportion bien plus grande par rapport à la population (80,000), que dans tout autre pays et dans toute autre ville en Europe, si l'on en excepte quelques momens de crise dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, où néanmoins l'état de la classe ouvrière est en général bien meilleur qu'ici. Et cependant le nombre doit encore avoir augmenté depuis, tandis que les organes officiels du gouvernement ne contiennent que des peintures brillantes de fêtes et de plaisir; car on ne descend pas des salons de la cour dans les cabanes des pauvres et jusqu'à leur misérable lit de paille, pour en joindre la description à ces pièces qui seront placées dans les archives de l'Etat. (A. B. 15 décembre 1842.) (1)"

(1) Jamais, en effet, je n'ai vu les pauvres aussi déguenillés qu'en Suède. On ne peut pas faire deux pas sans rencontrer, même parmi la classe ouvrière, des gens dont l'habit, non-seulement montre la corde, mais laisse voir en bien des endroits la peau humaine, sinon la chair même, parce que la vermine ou la gale, dont cette classe d'hommes ne manque jamais, aura mangé la peau. Le soir vous voyez ces malheureux sortir par pelotons de la ville, au vu et su de la police, pour aller, hommes, femmes, enfans, tous pêle-mêle, chercher un gîte pendant la nuit sur ou sous un arbre dans le bois. Pendant l'hiver on les reçoit dans une maison *ad hoc*; mais on en trouve tous les matins quelques-uns morts de froid ou de faim sous des portes cochères ou autres lieux semblables.

Du temps des catholiques, m'a-t-on assuré, le pays doit avoir été bien plus peuplé et beaucoup mieux à son aise, et certes un autre Cobbette trouverait ici d'excellentes choses à dire.

D'où vient donc maintenant cet état de misère? De l'abus de l'eau-de-vie, répond-on. Heureusement pour le pays, on parle beaucoup de société de Tempérance, et déjà on veut en remarquer les heureux effets; si bien que, ce printemps, les journaux ont pu annoncer l'heureuse nouvelle que, dans un village de la Suède, on a célébré une nocce sans qu'une seule goutte de la terrible boisson ait été consommée. Mais cette société ne pouvait guère se former sans de très-forts combats. Non-seulement on cherchait à jeter le ridicule sur elle; mais même des curés l'ont combattue comme anti-luthérienne. Il y en a un, entre autres, qui, craignant de n'être pas entendu d'un assez grand nombre de personnes, a cru devoir élever sa voix dans les journaux, et dans ce pays où, suivant l'expression de l'archevêque d'Upsal, l'instruction primaire n'aboutit qu'à produire des lecteurs de journaux, un article pareil a fait beaucoup de sensation. Eh bien, que dit-il? Il prouve aussi clairement que le jour que de telles sociétés sont catholiques, mais non pas évangéliques, luthériennes; que ni Luther, ni Jésus-Christ n'ont défendu la boisson, et, pour preuve, il cite les noces de Cana. Je ne sais si, pour Luther, il n'a pas cité la chanson trop connue qu'on chantait quand on voulait vivre à la luthérienne: *Wer nicht liebt weib, wein und sang, der bleibt ein Narr sein Leben lang und Narren sind wir nicht* (qui n'aime pas les femmes, le vin et le chant, reste un fou toute sa vie, et nous ne sommes pas des fous). Au moins ces paroles auraient trouvé bien de la sympathie dans les cœurs des Suédois, soit à cause des penchans trop naturels à tout homme, soit par respect pour le "grand réformateur" qu'on adore presque dans ce pays, où, loin d'avoir honte, comme partout ailleurs, de s'appeler luthérien, on s'en fait le plus grand honneur. Aussi j'ose dire que, si le disciple doit ressembler au maître, le Suédois mérite de porter le nom de son maître. Vous avez déjà remarqué qu'on n'aime que la boisson, tellement que dans les fêtes publiques on se glorifie généralement d'être Bacchi barn (enfant de Bacchus.) Et quant au chant et au plaisir, on est réellement fou, si bien qu'à chaque instant vous lisez sur les annonces (dont au moins la moitié du journal est pleine), que tel jour, telle personne donnera, avec une permission royale, un concert dans telle église, et l'autre moitié de la feuille rend compte de la pièce de théâtre à jouer ou qui vient d'être jouée. Voir même le journal du clergé.

Quant aux femmes, je ne sais si les Suédois savent dans leur langue la belle prière du patriarche de Wittenberg (que Feller rapporte dans son article Luther). "O Galt des Guete, bescher uns.... viele Weiber und wenig Kinder." En tout cas ils semblent bien moins heureux que le maître qu'ils se sont choisi; car Luther n'a eu, autant que je sache, qu'un seul enfant à nourrir, outre les six légitimes que Kethe lui a donnés (le premier, quinze jours après son mariage, au rapport d'Erasmus), tandis que la statistique des naissances à Stockholm, pendant l'année 1842, que les journaux ont publiée au commencement du mois de janvier 1843, prouve que le nombre des enfans illégitimes est presque égal à celui des légitimes. L'année auparavant, la proportion des illégitimes aux légitimes était comme 6-7. Or, tant de désordres ne peuvent venir que de l'insuffisance du luthéranisme à rendre le peuple moral; car la police fait tout pour les empêcher. Non-seulement elle ne souffre aucune maison publique, non-seulement elle ramasse presque toutes les nuits un grand nombre de femmes errantes; mais la loi de Suède exige même que toute fille, à l'exception des nobles, soit sous la surveillance d'un parent ou d'une autre personne sûre, qu'elle oblige de répondre de leur conduite, et de payer une forte amende pour la fille qui se conduit mal. Ajoutez à cela qu'à la moindre faute qu'on commet, on est envoyé par la police même à son curé, pour être instruit par lui de ses devoirs. Le Suédois ne peut pas faire un pas sans avoir sur lui un certificat de son curé qui atteste qu'il connaît suffisamment sa religion, et qu'il s'est approché dans le cours de l'année de la confession et de la communion; sans quoi il est réputé hors la loi. Eh bien! que suit-il de toutes ces lois, excellentes pour tout autre pays? C'est que la fille qui a besoin de quelqu'un qui réponde pour elle va payer à tel sergent ou caporal une certaine somme, afin qu'il la laisse, léger avec lui dans la même maison sous le titre de lavange ou repasseuse; tellement qu'on trouve de ces malheureux, qui, par charité envers le prochain, se voient obligés de répondre pour 4 ou 5, qu'il faut loger dans la même maison, et quelques autres qui peuvent loger au-dehors. Les